

Organisation de sortie à partir du 27 juin

Ouverture des plongées pour tous, explorations, formations, ou baptêmes

Les dernières dispositions acceptées ce jeudi en réunion avec les représentants du service de sport, Directeur de l'aigle nautique et responsables des activités sur la base.

Informations générales

- Les soir, samedi et dimanche l'accueil ne se fait plus au portail mais sur le quai.
- Uniquement les toilettes du vestiaire garçon seront utilisables par PAN avec utilisation lors de chaque passage de papier et désinfectant mis à disposition à l'entrée du vestiaire et **la porte devra être refermée à clé après chaque passage**
- **Utilisation de 3 navires et de fait 3 groupes de 10 plongeurs en attendant retour du Marius semaine 28 .**
- Les horaires possibles chaque jour pour PAN de **8h00 à 11h30** et **12h30 à 16h00** et de **19h00 à 23h00 le mardi, mercredi, jeudi, s'il n'y a pas de sortie du CIPA sinon 22h00** et une possible alternance le lundi soir ou vendredi soir avec le Gazelec.
- Organisation des sorties le référent peut se faire aider par 2 ou 3 encadrants présents en leurs attribuant une tâche spécifique (avec respect des procédures de sécurité).
- **Seuls les référents ou les encadrants présent pour l'activité peuvent entrer dans les locaux en portant le masque et nettoyage de main en amont**
- Pour le moment les frigos ainsi que la machine à glaçons ne sont pas utilisables.

Prérequis

Réservation à **j-2 minimum** selon rotation et horaire disponible pour les sorties visibles sur le site internet.

- Gratuité pour l'encadrant quel que soit le nombre de plongeurs ou élèves avec lui en évitant dans la mesure du possible le un pour un.
- Suspension temporaire (pour cette année) du demi-tarif (encadrants et membres du CODIR), toutefois les plongées seront comptabilisées, le total le plus favorable sera appliqué pour l'année prochaine.
- Validation de la sortie à 5 plongeurs minimum sinon le bateau ne sort pas.
- Complément des bateaux dans la mesure du possible à 10 plongeurs (on évite 3 bateaux si moins de 20 plongeurs).
- Limitation de la distance des sites de plongées lorsque les bateaux ne sont pas pleins.
- Limitation du temps pour un créneau d'entrée et sortie de la base des membres de **3h30 à 4h maximum**.
- L'accès sera réservé au seul pratiquant, pas d'accompagnant.
- **Port du masque obligatoire sur la base et les bateaux, les membres devront disposer pour accéder aux sorties, de leur propre masque et gel hydroalcoolique et prévoir un sachet pour les entreposer sur le bateau.**

Adaptations administratives

- Pour le paiement, privilégier la solution de la carte bancaire (sans contact de préférence) avec désinfection des touches du boîtier.
- Pour les documents plongée (dossier d'inscription, Carte de niveau, CACI, licence) **envoi en amont par mail** quand cela est possible, sinon présentation à bout de bras en restant à distance de sécurité.
- Pensez que le QR code de la licence peut donner l'appartenance à PAN quand nous l'avons délivré, le certificat médical et le niveau de pratique.

Déroulement

- Rappel des consignes sanitaires, sur l'utilisation des toilettes, lavabo et la fermeture des douches (voir informations générales).
- Rappel des gestes barrières et le respect d'un mètre de distance au moins.
- Définition d'une zone d'équipement par navire.
- Prendre ses dispositions pour se changer sur le quai.
- Le stockage des affaires personnelles se fera uniquement à l'extérieur des locaux, dans le coffre « oxy » pour les sacs ou placards en bois ou piscine pour les affaires sèches qui sont réservés pour PAN, le samedi, dimanche et les soir est mis à disposition en plus le placard sous les escaliers.
- Armement et vérification des navires par les DP

Adaptation matérielle

- Répartition des tâches de distribution/remisage du matériel PAN, désinfection et gonflage entre 2 ou 3 référents/encadrants (avec respect des procédures de sécurité)
- Pas de libre-service du matériel PAN par les pratiquants.
- Quand tous équipés, rangement par les pratiquants de leurs affaires personnelles dans les emplacements définis.
- Attribution de place sur le bateau dans le respect des consignes sanitaires et montée à bord définitive un par un le pilote montant en dernier.
- Port d'un masque de protection obligatoire et gant néoprène ou autre souhaitable pour les trajets aller et retour et de disposer de son gel hydroalcoolique ainsi que d'un sac pour ranger son masque avant d'aller plonger et éviter de le mouiller.

Le DP, adaptation organisationnelle

- Plongées dans la courbe sans palier à l'ordinateur d'une durée totale de 50 minutes et 40m maximum.
- Gestion en cas d'accident : pour le secouriste dans la boîte du sondeur se trouve à disposition un masque ffp2, lunettes de protection et des gants à usage unique dans un sac étanche.
- Technique de nettoyage du masque avec un produit antibuée (apporté par le pratiquant) ou du liquide vaisselle pour éviter la salive.
- Pour l'hydratation avant et après plongée, bouteilles personnelles à usage unique (on ne partage pas le thé ou autres collations et boissons sur le bateau).
- Procédure de mise à l'eau commune et d'évolution, procédure de sortie de l'eau et montée à bord pour conserver la distanciation et reprendre sa place de départ.
- Remontée à l'échelle en gardant le masque sur le visage et l'embout en bouche et privilégier le port de gant néoprène ou autre. Une fois remis à sa place de départ port du masque et respect des gestes barrières.

Déroulement du retour à la base

- Sortie du bateau un par un avec retour à l'attribution d'un espace de déséquipement sur le quai (rinçage jet à tour de rôle un après l'autre ou à la maison, possibilité d'utilisation douches extérieures).
- Récupération des affaires personnelles pour se changer dans son espace dédié.
- Pour le matériel fourni, récupération et désinfection par les personnes habilitées
- Privilégier la sortie de la base en groupe

Conditions de sécurité supplémentaires

- Tout le matériel qui sort et entre dans les locaux devra être désinfecté.
- **Gonflage des bouteilles par le référent avec masque, pas de présence dans le local compresseur lors de la mise en marche du compresseur pour éviter une contamination de l'air.**
- Après passage des pratiquants, désinfection bateau, coffre, placards, classeur de sortie, stylo par le CdB.
- Nettoyage des locaux, deux fois au moins chaque jour avec un désinfectant type savon ou javel ou lingettes pour le petit matériel.

- La désinfection des équipements sera réalisée avec l'OksyBio 100-EcoSterix, par karcher ou pulvérisateur de jardin selon le support à désinfecter (ce produit au norme valide la virucidie sur CoronaVirus).